

POLITIQUE DE QUALITÉ, D'ENVIRONNEMENT, DE SÉCURITÉ ET DE DURABILITÉ



casais.pt

L'Histoire de Casais révèle une forte tradition qui recherche dans l'expérience du passé les fondements du futur. De cette façon elle intègre dans ses valeurs la rigueur, la connaissance, la coopération, l'intégration, la détermination, la flexibilité, le dévouement et l'humanisme.

L'Administration conduit et assure la mise en place et le maintien d'un Système de Gestion Intégré, en mettant à disposition les ressources nécessaires à son utilisation en tant qu'outil de gestion qui favorise l'amélioration continue de la performance globale, en assumant ses engagements auprès des parties prenantes, à savoir:

SES CLIENTS

- Le respect des solutions et des exigences requises.
- La promotion de solutions et de produits conscients et innovateurs, qui ont un impact positif sur les projets dans lesquels nous participons.
- Le suivi de l'évolution de leurs besoins et de leurs attentes.
- La promotion d'une bonne image dans la réalisation des travaux et la satisfaction globale concernant les solutions mises en œuvre.
- Une relation basée sur l'égalité, la loyauté et l'éthique.

SES COLLABORATEURS

- La confiance dans l'avenir de l'organisation.
- Le développement de leurs compétences techniques et comportementales.
- La promotion de la motivation et de l'engagement au sein de l'organisation et la satisfaction personnelle des collaborateurs.
- La recherche et l'adoption des meilleures pratiques et la mise à disposition des moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de sécurité et de santé au travail, en promouvant la prévention de lésions et de problèmes de santé.
- L'élimination des Dangers et la Minimisation des risques en matière de gestion de la Sécurité et de la Santé.
- L'ambition zéro accidents au sein de l'Organisation.
- Consulter et faire participer les collaborateurs.
- L'adoption de bonnes pratiques environnementales et la minimisation des impacts sur l'Environnement découlant de nos activités.
- Respecter et protéger les Droits de l'Homme.
- Assurer des conditions dignes et sûres et créer un environnement de travail inclusif.
- Promouvoir et assurer un environnement de travail exempt de tout type de harcèlement, de discrimination, de bullying, de diffamation, de violence ou de victimisation en raison de l'origine ethnique, du genre, de l'âge, de la religion, de la situation familiale, entre autres.

SES ACTIONNAIRES

- Une rentabilité qui assure le développement durable de l'organisation.
- La transparence dans les comptes et dans les affaires.

SES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

- Renforcer et favoriser les partenariats.
- Des rapports basés sur la promotion des droits de l'homme et l'égalité des opportunités.
- Le respect des engagements pris.
- La promotion de la durabilité dans les processus de l'entreprise, dans les produits et les services, en créant plus de valeur partagée.
- L'aide à l'amélioration des conditions de sécurité et de protection de l'environnement, en particulier des sous-traitants.

LA SOCIÉTÉ/COMMUNAUTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

- La reconnaissance par les organismes officiels.
- Le respect total des exigences légales et autres, que Casais ait à respecter dans toute géographie où elle développe son activité.
- S'engager dans l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et dans la prévention de la pollution.
- S'engager à réduire les résidus et les émissions polluantes.
- Participer à des actions qui contribuent au développement socio-économique et culturel et à la préservation de l'environnement.
- L'adaptation à la culture locale, us et coutumes, dans une perspective de développement durable.
- Pratiquer une concurrence juste.
- Une tolérance zéro face à la corruption dans toutes les géographies
- Chercher des opportunités ayant un impact dans l'amélioration des conditions basiques et d'accessibilités des communautés, en étant un agent de changement dans le développement durable.

(Président du Conseil d'Administration)

18 septembre 2023